



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 92175

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la nécessité de séparer l'accueil des demandeurs d'asile de la question de l'immigration économique. En effet, le demandeur d'asile est une personne qui risque sa vie ou la prison et la torture dans son pays d'origine, et l'accueil des persécutés dans notre pays ne peut être assimilé à l'immigration économique. En conséquence, il lui demande ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92175

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4108